

Cheseaux, le 22 août 2016

CONSEIL COMMUNAL

CHESEAUX

PREAVIS No 03/2016 B

<p style="text-align: center;">Demande de crédit pour le remplacement d'un petit tracteur utilisé par notre service de voirie</p>
--

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le présent préavis a pour objet le remplacement d'un petit tracteur utilisé par notre service de voirie, qui arrive en « bout de course », et dont l'utilisation est quasi quotidienne.

1 – Introduction et besoins

Notre tracteur actuel de marque Kubota B2410 est ancien. Il a été acheté en mars 2004.

Il est utilisé essentiellement dans la configuration actuelle pour du service hivernal (trottoirs, cour école, passages), et estival (arrosage, traitement, espaces verts).

Nous avons déjà dû effectuer sur ce véhicule de nombreuses petites réparations causant pas mal de frais (grosse corrosion, partie électrique).

En l'état actuel, il présente toujours des traces de fatigue, d'usure et de corrosion, nous laissant penser que l'expertise qui devrait intervenir prochainement sera délicate.

De plus la boîte de vitesses et le pont avant émettent épisodiquement un bruit assez fort. Ce tracteur a auparavant beaucoup été utilisé pour du poussage de décharge, du chargement de gravillon et de matériaux divers avec frontal.

2 – Choix et description

Les exigences pour permettre une utilisation optimale sont les suivantes :

- Motorisation minimale de 30 CV.
- Largeur 130 cm max. et hauteur 210 cm max.
- Hydrostatique, ergonomie et confort cabine,
- Crochet réglable en hauteur,
- Proximité et rapidité du service après-vente, références.

Trois tracteurs ont été examinés, à savoir un Iseki 3265, un Kubota 2650 et un John Deere 2032, Ces trois tracteurs rentrent plus ou moins dans le cahier des charges.

Le Kubota est le moins puissant. Il ne dispose que d'une motorisation de 25 CV, tandis que ses concurrents en possèdent 30.

Au niveau ergonomie cabine, le plus fonctionnel est l'Iseki, car il est le seul à disposer d'un joystick sur l'accoudoir qui permet un bon confort pendant le service hivernal. Pendant l'été l'accoudoir se remonte et permet de rentrer des deux côtés avec aisance. Il est aussi le plus compact avec son triangle avant et une proximité de la lame par rapport au véhicule.

C'est également celui qui bénéficie du service après-vente le plus proche, à savoir au Mont sur Lausanne.

De plus, nous possédons déjà un plus gros tracteur Iseki pour la tonte de nos surfaces vertes et pour du service hivernal. Nous en sommes très satisfaits.

Le John Deere est le plus cher. Sa largeur (129 cm) est « limite ». Il est moins ergonomique.

3 – Tableau comparatif

Marque et modèle	Kubota B 2650	Iseki TM 3265	John Deere 2032
Service après-vente et réparation	Moret Machines agric. 1073 Savigny	AMS Spanhauer 1052 Mont/s/ Lsne	Schiffmann SA 1040 Echallens
Motorisation	26 ch. /1261 cm ³ 3 cyl. Kubota	30 ch./1498 cm ³ 3 cyl. Iseki	30.5 ch./1600 cm ³ 3 cyl. Yanmar
Dim. Long./larg./haut.	288cm/124cm/201cm	282cm/124cm/207cm	284cm/129 cm/201cm
Prix tracteur, équipé selon utilité	44'398 frs	40'256 frs	45'820 frs
Lame à neige et accessoires	5'120 frs	5'234 frs	5'600 frs
Sous total TTC	49'518 frs	45'490 frs	51'420 frs
Rabais	-7'018 frs	Déjà effectué -5% total	Prix fixe
Total	42'500 frs	45'490 frs	51'420 frs
Reprise de notre tracteur et ses accessoires	-9'500 frs	-9'500 frs	-12'920 frs
A remettre net	33'000 frs	35'990 frs	38'500 frs
Divers (marquage, protection)	500 frs	500 frs	500 frs
Total	<u>33'500 frs</u>	<u>36'500 frs</u>	<u>39'000 frs</u>

4 – Coût

- Coût du véhicule TTC, y compris lame à neige	Fr. 45'500.--
- Marquages, protection, etc..	Fr. 500.--
	Fr. 46'000.--
- Reprise de l'ancien tracteur et des accessoires	./ Fr. 9'500.--
- Coût net	Fr. 36'500.--
	=====

5 - Conclusion

Au vu de ce qui précède, et compte tenu de la nécessité de doter notre service de voirie de véhicules parfaitement adaptés aux tâches qui lui incombent, la Municipalité de Cheseaux vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de lui accorder un crédit de **Fr. 36'500.--** pour financer le remplacement d'un petit tracteur usagé..

et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX

- vu le préavis municipal N° 03/2016 B du 22 août 2016
- vu le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 36'500.--** pour financer le remplacement d'un petit tracteur utilisé par notre service de voirie
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché

DECHARGE

la commission de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 22 août 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le secrétaire :

(L.S.)

L. SAVARY

P. KURZEN